

Après la journée pédagogique à l'intention du personnel féminin de la Cour des comptes
Trois questions à la responsable du Comité genre et développement de cette institution...

...Nathalie Zuedzang : " La déontologie en milieu judiciaire ne tient pas compte du sexe"

Propos recueillis par L.R.A.
Libreville/Gabon



Photo : D.R

Nathalie Zuedzang, responsable du comité genre et développement de la Cour des comptes.

L'union. Une journée pédagogique à l'intention du personnel féminin essentiellement. Qu'est-ce qui motive une telle initiative ?

-Nathalie ZUEDZANG : cette initiative prend sa source dans la nécessité de sensibiliser les femmes de la Cour des comptes aux questions essentielles à l'exercice de leurs professions (magistrats, greffiers, assistant de vérification et personnel administratif) ; de créer un cadre de partage commun aux femmes de toutes les catégories socioprofessionnelles que compte cette haute institution ; de raffermir ou solidifier les liens existants pour mieux atteindre les objectifs de l'institution (en situation de confiance tout individu est amené à donner le meilleur de lui-même) et, enfin, de sortir de la routine quotidienne.

Une déontologie et une éthique féminine en milieu judiciaire. Ces valeurs sont-elles différentes de celles auxquelles sont

astreintes les hommes dans le même milieu ?

-Non, la déontologie en milieu judiciaire ne tient pas compte du sexe, mais de la profession exercée. Le choix du thème trouve son fondement dans la nécessité de rappeler aux femmes les valeurs intrinsèques et contraignantes de la spécificité de ce corps, avec

l'étroitesse du lien entre vie privé et vie publique.

L'approche genre à la Cour des comptes est-elle matière à controverse aujourd'hui au point qu'il faille s'y appesantir pour, peut-être, inverser une certaine tendance ?

- Non, c'est une matière qui prend

toute sa place, au regard des exigences des organisations internationales telles que l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Afrique (Afrosai) ou le Conseil régional de formation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Afrique francophone subsaharienne (Cretiaf). Des organisations dont la Cour des comptes du Gabon est membre. Dans cette optique, des comités Genre ont été mis en place dans les Institutions supérieures de contrôle (ISC) de la sous-région Afrique, pour assister les points focaux Genre des dites organisations au sein des dites ISC, afin de mettre en œuvre la stratégie genre, par elles, élaborée et adoptée les 08 et 09 août 2014 à Yaoundé au Cameroun.

Cette stratégie a pour vision de disposer d'institutions supérieures de contrôle régies selon les principes de bonne gouvernance, où les hommes et les femmes bénéficient des mêmes opportunités, jouissent des mêmes droits et participent de manière équitable à la prise des décisions à tous les niveaux.

Brèves

Pakistan : les femmes regardent davantage du porno après leur mariage
Le mariage a-t-il une influence sur la consommation de porno des hommes et des femmes ? Oui, répondent Waqar Husein et Zaufishan Qureshi, dans une étude publiée dans le numéro d'avril-juin de la revue Sexologies. "Les résultats révèlent qu'après le mariage, la consommation de pornographie augmente chez les femmes et diminue chez les hommes et que ces différences sont fortement significatives", écrivent les chercheurs, pour l'un affilié au département des humanités de l'Institut des technologies de l'information d'Islamabad et, pour l'autre, psychologue conjugale et fondatrice du cabinet BOATS, basé à Rawalpindi.

Nouveau-nés: la lumière bleue contre la jaunisse favoriserait les cancers pédiatriques

La photothérapie, lumière bleue utilisée pour traiter la jaunisse du nouveau-né, ne serait pas sans risques. Selon des chercheurs de l'université de Californie (Etats-Unis), dont les travaux ont été publiés ce lundi dans la revue Pediatrics, elle favoriserait le développement de cancers pédiatriques.

Rassemblées par L.R.A.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE " EOG 6,50% NET 2016-2021 "

Montant de l'émission :

98

Milliards de FCFA

Période de souscription :
du 1^{er} au 7 juin 2016

Participons au développement

Taux d'intérêt

6,50%

NET par an

Exonéré d'impôt pour les résidents de la zone CEMAC

Valorisons notre épargne

Nombre d'obligations : 9 800 000 . Prix d'une obligation : 10.000 FCFA. Minimum de souscription : 50 titres . Amortissement : Linéaire quatre (4) ans et un différé d'un (1) an. Maturité : Cinq (5) ans.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF - APE - 02/16 .

Conseiller Financier

URBEN GABONAISE DE BANQUE

Co-Arrangeurs

BGFI BOURSE

Co-Chefs de File

BGFI BOURSE

Cotation

BVMAC

Syndicat de placement : ASCA - BGFI Bourse - Financia Capital - UGB

www.empruntobligatairegabon2016.com